

La Gazette des Comores

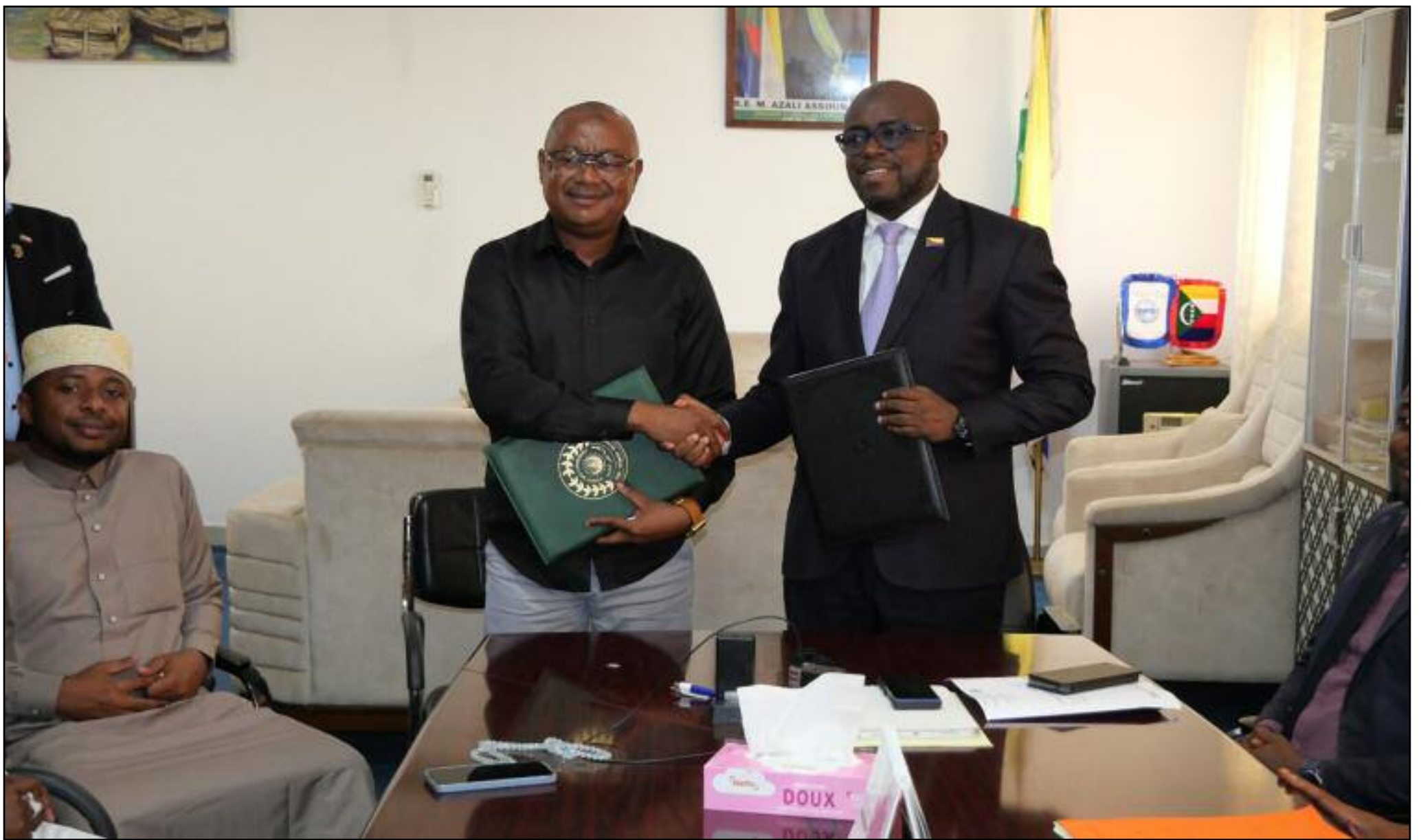
Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

26^{ème} année - N°4990 - Vendredi 31 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

ECONOMIE

Abattement de 5% sur le fret



Le gouvernement et le Syndicat national des commerçants (Synaco) ont signé ce jeudi 30 octobre, un protocole d'entente. Cet accord a pour but de définir les modalités d'application d'un abattement de 5% sur le montant du fret dans le calcul des

droits et taxes, permettant ainsi de réduire jusqu'à 22% en moyenne de la hausse constatée après la réforme, tout en maintenant la transparence du mode de calcul et la compétitivité des importations.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

08 Djamadoul Awal 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Octobre 2025

Lever du soleil:
05h 37mn
Coucher du soleil:
18h 06mn

Fajr : 04h 23mn
Dhouhr : 11h 54mn
Ansr : 15h 20mn
Maghrib : 18h 09mn
Incha : 19h 22mn



CONFÉRENCE SUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ARABE :

Les jeunes musulmans, moteurs du renouveau des nations

La toute première conférence intitulée « Le jeune musulman et son rôle dans la renaissance et la croissance des nations » s’est tenue jeudi dernier dans les locaux de Diwaniyat Al Hamadiyat, à Moroni. Animée par le professeur Ahmed Soudjaji, diplômé en études islamiques, cette rencontre a mis en avant la responsabilité spirituelle et sociale de la jeunesse musulmane.

À peine un mois après son inauguration officielle, Diwaniyat Al Hamadiyat, espace dédié à la promotion de la langue arabe, a accueilli ce jeudi le professeur Ahmed Soudjaji pour l’ouverture de son cycle de conférences. Placée sous le thème « La jeunesse musulmane et son rôle dans le renouveau et le développement des nations », cette première rencontre a marqué un moment de réflexion et d’échange. Dans son intervention, le professeur à l’Université des Comores, Ahmed Soudjaji : « Mon discours naît de mes pratiques, de mes observations nourries par mes méditations et ma compréhension du Coran. » Dans une atmosphère de recueillement et d’écoute, l’orateur a abordé la place du jeune dans le monde moderne, soulignant l’importance de sa contribution au développement des sociétés islamiques. Selon lui, les jeunes constituent une force motrice universelle, présente dans tous les domaines politique, économique et social « que ce soit en Chine, en Indonésie, en Amérique latine ou même chez nos voisins de Madagascar ». Ces exemples, a-t-il poursuivi, démontrent que la jeunesse se trouve toujours à l’avant-garde des luttes sociales et des mouvements d’émancipation.

Mais au-delà de cette énergie, il invite à une introspection : « Quel est le but de l’homme dans la vie ? Est-ce l’adoration de Dieu, la recherche du bonheur, ou la contribution au bien de la société ? ». Ces interrogations définissent selon lui, la voie du jeune musulman conscient de sa mission. Le conférencier a tenu à souligner que le phénomène de l’engagement des jeunes n’est pas nouveau. « Dans chaque révolution ou mouvement populaire, les jeunes se trouvent au premier rang, portés par leur quête d’absolu, leur courage et leur dynamisme », dit-il. Toutefois, il s’interroge : « Les jeunes sont-ils les véritables moteurs de l’histoire, ou simplement des instruments entre les mains de dirigeants habiles ? »

Dans son exposé, il évoque aussi la diversité des jeunesses musulmanes à travers le monde et déplore « le manque de documentation sérieuse » sur leurs réalités. Il regrette que « l’image souvent véhiculée ignore le jeune africain musulman, pourtant acteur héroïque de la lutte pour l’indépendance et la stabilité ». Il appelle ces jeunes à canaliser leur énergie vers « les efforts de paix et la reconstruction de leurs nations ». S’appuyant sur plusieurs versets, il affirme que la foi et l’engagement sont la clé du renouveau islamique. «

Les nations avancées ne se sont élevées que par la force de leurs jeunes, porteurs d’idées, d’espoir et de solutions pour leurs peuples », insiste-t-il.

Il rappelle que la jeunesse est la phase la plus décisive de la vie. « C’est une période d’épanouissement physique, intellectuel et spirituel, où se forge la personnalité et la responsabilité sociale », explique-t-il. Enfin, il interpelle les parents et éducateurs à prendre sérieusement leur responsabilité. Et « cette responsabilité, dit-il, incombe à tous ceux qui ont entre leurs mains l’éducation et la formation morale des jeunes. Il a saisi l’occasion pour saluer le Dr Karihila pour son initiative louable visant à raviver la pratique de la langue arabe dans nos îles.

Ibnou M. Abdou



Mwezo sur WhatsApp

Besoin d'un chauffeur aux Comores ? Réservez en quelques secondes !

Scannez moi

WhatsApp

+33 7 83 98 83 03

Par téléphone

+269 356 04 80

ECONOMIE

Abattement de 5% sur le fret

Suite de la page 1

Suite au consensus trouvé entre le gouvernement et le Synaco le 1er octobre, mettant fin à la grève des commerçants, un comité mixte a été mis en place pour travailler ensemble afin de trouver une solution convenable entre les deux parties. En effet, après deux semaines d'échanges, le gouvernement et le Syndicat national des commerçants (Synaco) sont convenus sur quelques points et ont signé un nouvel accord. « Conscient de la nécessité de soutenir des opérateurs économiques face aux coûts logistiques élevés, vu la volonté commune de favoriser la compéti-

tivité des acteurs économiques et de préparer le processus de démantèlement progressif des taxes prévus pour le premier trimestre 2026, le gouvernement de l'Union des Comores et le Synaco conviennent de signer un accord d'entente », avance le ministre des finances Ibrahim Mohamed Abdourazak. Et d'ajouter que « le présent accord a pour but de définir les modalités d'application d'un abattement de 5% sur le montant du fret pour calcul des droits et taxes, permettant ainsi de réduire jusqu'à 22% en moyenne de la hausse constatée après la réforme, tout en maintenant la transparence du calcul et la compétitivité des importa-

tions ». Tout en précisant que cet abattement est accordé à titre temporaire. Il a ajouté que conformément aux articles 35 à 41 du code général des douanes portant sur la valeur en douane des marchandises et leurs valeurs transactionnelles, c'est-à-dire le prix effectivement payé ou à payer pour les marchandises lorsqu'elles sont vendues pour l'exportation à destination du territoire douanier pour autant. « L'abattement de 5% s'applique aux vingt-quatre produits de première nécessité ainsi qu'aux cinq autres produits figurant sur la liste annexée au présent accord à compter de la date de signature du présent accord (carreaux, meubles, congélateur, réfrigérateur, et fer à béton) et ce jusqu'à la mise en œuvre du démantèlement progressif des taxes. Le gouvernement s'engage à mettre en œuvre, par voie réglementaire, l'abattement de 5% sur le fret conformément aux dispositions du présent accord. Assurer le suivi administratif et fiscal de la mesure, communiquer régulièrement sur l'avancement du processus de démantèlement des taxes », a-t-il rassuré. De son côté le président du Synaco Abdou Boina, a fait savoir que le Synaco s'engage également à informer ses membres des modalités d'application de l'abattement. Et garantir le respect des conditions d'éligibilité fixées, ainsi que

collaborer avec les services du ministère pour le suivi et l'évaluation de la mesure. Ce dernier a remercié le gouvernement et de rassurer que les discussions seront poursuivies pour le bien de la population. Il est à noter que cet accord entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties et demeure va jusqu'à la mise en œuvre effective du démantèlement des taxes, prévue au cours du premier trimestre 2026. Il pourra être révisé d'un commun accord si les conditions économiques réglementaires l'exigent.

Nassuf Ben Amad

INCLUSION SOCIOÉCONOMIQUE :

L'économie du soin au cœur des politiques publiques

Un atelier de formation sur l'économie du soin s'est tenu dans le cadre du projet RISEC (Renforcement de la Résilience et de l'Inclusion Socio-Économique des Femmes et des Personnes en Situation de Handicap aux Comores). Cette initiative portée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) vise à reconnaître la valeur du travail de soin, souvent assumé par les femmes, et à l'intégrer pleinement dans les politiques publiques du pays.

Mettre en lumière un travail souvent invisible, tel est l'objectif de l'atelier organisé cette semaine dans le cadre du projet RISEC. Ce programme, mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT), ambitionne de renforcer la résilience et l'inclusion socio-économique des femmes et des personnes en situation de handicap aux Comores. Le consultant Soidiki Abdallah Ayoub, chargé de la thématique de



l'économie du soin, a expliqué les enjeux de cet atelier : « Il s'agit de réfléchir à la valeur du travail de soin, qu'il soit effectué par des femmes mariées, des jeunes filles ou des personnes rémunérées pour s'occuper d'enfants, de personnes

âgées ou malades. Ce travail, souvent non reconnu, représente pourtant une contribution essentielle à la société. » L'économie du soin englobe toutes les activités liées à la prise en charge des autres enfants, malades,

personnes âgées ou handicapées. Mais cette responsabilité, largement assumée par les femmes, freine leur participation à la vie professionnelle. « De nombreuses femmes compétentes renoncent à travailler pour s'occuper de leurs proches. C'est

une perte énorme pour le pays », souligne le consultant. L'atelier vise ainsi à sensibiliser les acteurs publics et privés entreprises, collectivités locales, communes et gouvernorats à cette problématique. L'objectif est d'encourager la création de structures adaptées, telles que des crèches, des garderies et des maisons de retraite, afin de libérer du temps aux femmes et favoriser leur épanouissement économique. Pour Soidiki Abdallah, il est essentiel que cette réflexion soit inscrite dans les politiques publiques comoriennes : « Mettre l'économie du soin au cœur de nos politiques, c'est promouvoir l'égalité et l'inclusion sociale. » Le projet RISEC poursuit sa tournée sur les trois îles pour renforcer la compréhension du concept et encourager une meilleure reconnaissance du travail de soin dans le développement socio-économique du pays.

Riwad

AGRICULTURE :

Bonovo récolte ses premières patates douces

La première récolte issue des champs du gouvernorat de Mwali marque une nouvelle ère pour la production locale. Ce mercredi 29 octobre, l'équipe baptisée "les combattants de l'agriculture" a procédé à la cueillette inaugurale de ses patates douces cultivées au CRDE de Nioumachoi. Une initiative saluée comme un symbole d'autonomie et de dynamisme agricole.

Le gouvernorat de Mwali a officiellement lancé la saison des récoltes à Bonovo. Sous la direction du délégué chargé du développement durable, Mouhidine Boura, l'équipe du gouvernorat, connue localement sous le nom de "combattants de l'agriculture" a récolté ce mercredi ses premières

patates douces, fruits d'un travail entamé, il y a six mois sur les terres du CRDE de Nioumachoi. La récolte, issue de seulement trois planches de culture, a donné 252 kilos de patates, une performance encourageante selon les responsables. « Il y aura d'autres récoltes les prochains jours. Nous voulons tout ramasser à temps pour éviter la dégradation du produit », explique Mouhidine Boura, satisfait du résultat obtenu. Dans un souci de solidarité, le gouvernorat a fixé le prix de vente à 250 francs comoriens le kilo, bien en dessous du tarif habituellement pratiqué sur les marchés, où les prix oscillent entre 300 et 400 francs. « Nous ne vendons pas aux revendeurs pour éviter les hausses abusives. Notre objectif, c'est de soutenir directement la population », précise

le délégué. Les "combattants de l'agriculture" ne comptent pas s'arrêter là. En parallèle, ils ont lancé des plantations de bananiers, de taros et de patates au CRDE de Mlédjelé, où les cultures montrent déjà des signes prometteurs. L'ambition affichée est de garantir l'autosuffisance alimentaire et éviter toute pénurie pendant le prochain Ramadan. « Le combat continue, affirme Boura. Nous voulons à terme exporter nos produits vers les autres îles de l'Union. » Cette première récolte symbolise non seulement le retour à la terre, mais aussi l'espoir d'un renouveau agricole à Mwali, porté par une équipe déterminée à prouver que la souveraineté alimentaire comorienne est à portée de main.

Riwad



Défendre fermement la résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies, respecter inflexiblement le principe d'une seule Chine



HUANG Zheng, Ambassadeur de Chine aux Comores.

Cette année marque le 80e anniversaire de la victoire du peuple chinois contre l'agression japonaise et de la Guerre mondiale antifasciste ainsi que le 80e anniversaire de la récupération de Taiwan à la Chine. Le 24 octobre, le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine a adopté une décision de désigner le 25 octobre comme Journée commémorative de la récupération de Taiwan. Il y a plus de 80 ans, la Déclaration du Caire de 1943, publiée par les gouvernements de la Chine, des États-Unis et du Royaume-Uni, exige explicitement que « tous les territoires que le Japon a volés aux Chinois, comme la Mandchourie, le Formose (Taiwan), et les îles Pescadores, soient restitués » à la Chine. Après, la Déclaration de Potsdam signée conjointement par la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union soviétique en 1945 stipule que « les termes de la Déclaration du Caire doivent être appliqués ». Ainsi, le retour de Taiwan à la Chine constitue un résultat victorieux de la Seconde Guerre mondiale et une part composante importante de l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale, dont les faits historiques et juridiques ne souffrent d'aucun doute.

Il y a plus de 50 ans, pendant la 26e Assemblée générale des

Nations Unies en 1971, l'Albanie, l'Algérie et 21 autres pays ont présenté un projet de résolution qui « décide le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchang Kai-shek du siège qu'ils occupent illégalement à l'Organisation des Nations Unies et dans tous les organismes qui s'y rattachent. ». Le projet a été adopté à une majorité écrasante, qui s'agit précisément de la résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Soutenir la résolution 2758, c'est soutenir le principe d'une seule Chine

Le sens fondamental du principe d'une seule Chine comporte trois aspects, à savoir : Il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois, le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légitime représentant la Chine tout entière. D'un point de vue historique, lors des délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le projet de résolution 2758,

quelques pays ont présenté une proposition de « double représentation » visant à créer « deux Chine » ou « une Chine, un Taiwan ». Cette proposition n'a jamais été adoptée et a été rejetée. Cela prouve de manière irréfutable qu'il n'existe qu'un seul siège pour la Chine aux Nations Unies, et que les représentants du gouvernement de la République populaire de Chine sont les seuls représentants légitimes de la Chine au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Le principe d'une seule Chine constitue le préalable et le fondement de la résolution 2758 qui affirme solennellement et incarne pleinement le principe d'une seule Chine. À travers le texte et l'histoire de délibération de la résolution 2758, il est bien confirmé qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, que Taiwan fait partie de la République populaire de Chine et que Taiwan n'est point un État souverain. Il est ainsi clairement établi qu'il n'existe qu'un seul siège pour la Chine aux Nations Unies, que le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul représentant légitime de la Chine tout entière comprenant Taiwan, et qu'il n'existe jamais « deux Chine » ou « une Chine, un Taiwan ».

Soutenir le principe d'une seule Chine correspond aux aspirations mondiales et à la tendance de l'histoire

Aux niveaux juridique et pratique, soutenir le principe d'une seule Chine correspond aux aspirations mondiales et à la tendance de l'histoire : au niveau juridique, après l'adoption de la résolution 2758, tous les documents officiels des Nations Unies utilisent « Taiwan, province de Chine » comme l'appellation de Taiwan. Les avis juridiques du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat des Nations Unies ont également souligné que « les Nations Unies considèrent "Taiwan" comme une province de Chine sans statut distinct » et que « les "autorités" de "Taipei" ne jouissent d'aucun statut gouvernemental ». Telle est la position constante des Nations Unies qui est clairement attestée par des documents.

Au niveau pratique, l'adoption de la résolution 2758, avec une portée politique large et profonde sur la pratique des relations internationales, a effectivement fait du principe d'une seule Chine une norme fondamentale régissant les relations internationales et un large consensus de la communauté internationale. À ce jour, 183 pays ont déjà établi et déve-

loppent les relations diplomatiques avec la Chine sur la base du principe d'une seule Chine. Il est suffisant à prouver que le principe d'une seule Chine est un consensus commun au sein de la communauté internationale, ainsi que la prémisse et le fondement politique des relations de la Chine avec les autres pays.

La résolution 2758 ne souffre d'aucun défi, la question de Taiwan ne souffre d'aucune ingérence extérieure

Récemment, quelques pays ont manqué à leurs engagements, dénaturant et mettant en cause la résolution 2758 et font propager le mensonge absurde du prétendu « statut non déterminé de Taiwan ». Il s'agit d'une violation des normes fondamentales régissant les relations internationales comme l'égalité souveraine et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Toute tentative de mettre en cause la résolution 2758 constitue un défi non seulement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine, mais aussi à l'autorité des Nations Unies et à l'ordre international après la Seconde Guerre mondiale, ce qui est à la fois absurde et dangereux.

La question de Taiwan est une affaire intérieure de la Chine, liée aux intérêts fondamentaux de la Chine et aux sentiments nationaux du peuple chinois, aucune ingérence extérieure ne saurait être tolérée. Certes, les deux rives du détroit de Taiwan ne sont pas encore complètement réunifiées. Mais la souveraineté et le territoire de la Chine ne sont jamais divisés et ne le seront jamais, le statut de Taiwan en tant que partie intégrante du territoire chinois n'a jamais changé et ne changera jamais. L'évolution générale de la récupération de Taiwan à la Chine ne peut pas être contrecarrée. Nous œuvrons avec la plus grande sincérité et n'épargnerons aucun effort

pour réaliser la réunification pacifique et nous sommes prêts à créer d'amples espaces pour la réunification pacifique, mais nous ne laisserons aucun espace aux activités séparatistes sous quelque forme que ce soit.

La récupération de Taiwan à la Chine constitue une victoire du peuple chinois au prix de combats sanglants et d'immenses sacrifices. Les Comores ont déployé des efforts considérables pour réaliser leur indépendance nationale et pour préserver leur souveraineté. La Chine est le premier pays à reconnaître l'indépendance des Comores et à établir les relations diplomatiques avec les Comores. Au cours des 50 ans écoulés, les Comores n'ont cessé de faire preuve d'empathie et de soutenir fermement le principe d'une seule Chine, et la Chine a toujours soutenu les efforts des Comores pour sauvegarder la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale. Lors du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine en septembre l'année dernière, le Président Xi Jinping et le Président Azali Assoumani ont conjointement décidé de hausser les relations sino-comoriennes au niveau de partenariat stratégique, ouvrant ainsi une nouvelle orientation et injectant une nouvelle dynamique dans les relations bilatérales. La partie chinoise est prête à travailler avec la partie comorienne pour mettre en œuvre les consensus importants des deux Chefs d'État tout en saisissant la nouvelle orientation des relations bilatérales, à poursuivre un soutien mutuel ferme, à porter le partenariat stratégique sino-comorien à un niveau supérieur, et à perpétuer l'amitié traversant les montagnes et les mers dans la construction d'une communauté d'avenir partagé sino-comorien.

HUANG Zheng, Ambassadeur de Chine aux Comores

La Gazette des Comores	Nabil Jaffar
Fondateur et Directeur général	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
Directeur de la publication	Mohamed Ali Nasra
Elhad Said Omar	Mise en page
Rédactrice en chef	Abdouchakour Aladi Nourou
Andjouza Abouheir	Responsable commercial
Secrétaire de rédaction	Mariamama Mhoma
Toufè Maecha	Documentation archiviste
Rédaction	Hadidja Abdou
Mohamed Youssouf	Photographe / Site Web
Sanaa Chouzour	Mohamed Said Hassane
A. Mmagaza	Impression
M.I.M Abdou	Graphica Imprimerie
Nassuf Ben Amad	www.lagazettedescomores.com
Kamal Gamal Abdou	Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE NGAZIDJA :

Elan Club et Djabal FC se relancent dans la course

Décidément les semaines se suivent mais ne ressemblent guère dans la course du championnat de la ligue régionale de Ngazidja de football, sauf peut-être pour Elan Club de Mitsudje et Djabal FC d'Ikoni. Longtemps privés de victoires, les jaunes et bleus sont parvenu à l'issue d'une cinquième journée pleine d'enseignement à s'extirper de cette mauvaise passe. Désormais 3e et 6e avec le même nombre de points (+6 points), les deux clubs sont parmi les principaux bénéficiaires de cette cinquième journée, qui a vu Volcan Club chuter à domicile.

Emmenés par l'insusable Makadara, meilleur buteur de la dernière saison en deuxième division (27 buts), les jaunes de Mitsudje sont venus signer un succès retentissant chez l'un des prétendant du championnat. Très vite dès l'entame de la rencontre, les visiteurs ont climatisé le stade de Moroni pourtant acquis à la cause des verts d'Irungudjani, qui se présentaient avec le statut de leader du championnat. Sur les bancs, ou deux amis se faisaient face (Drogba et Soumeit), la tension était palpable.



Cette ouverture du score des visiteurs n'a pourtant pas entamé les espoirs des locaux, qui ont pu égaler, garce à leur jeune pépite de 18 ans, le bien nommé Rahim. Une égalisation qui a libéré les supporters des Verts, mais une libération de courte durée, car dans les derniers instants de la ren-

contre, Elan Club a pris l'avantage définitivement sur penalty. Dans le nord de l'île au stade Saïd Mohamed Cheikh, où Djabal FC élit domicile, les choses ont été plus aisées pour le dernier vainqueur de la coupe des Comores. Opposé à Etoile des Comores dans un duel entre deux formations de

Bambao ya Mbwani, Djabal FC s'en est sorti avec brio en écrasant son adversaire par 3 buts à rien. Après des semaines de disette, Djabal signe son retour par cette victoire dans le haut du tableau. Désormais troisième au classement, il n'est devancé que de deux points par l'Union Sportive de

Zilimadju nouveau leader, qui continu son chassé et croisé avec Volcan Club qui descend à la deuxième place (+9 points) après sa défaite contre Elan Club. Malheureusement pour Etoile des Comores, les choses ne s'arrangent pas. Avec seulement une victoire, le club de Nyumadzaha se retrouve à l'avant dernière place du classement avec 3 petits points. Dans les autres rencontres de cette journée, FC Hantsindzi est allé arracher un match nul (1-1) chez son voisin, Amical Club de Shezani, dans le toujours derby électrique du Mbwanu. Union Sportive de Mbeni de son côté est parvenue à se défaire de la surprise de ce début de saison, Angélus de Mwanzaza ya Mbwani (1-0). FC Male de son côté n'y arrive toujours. Opposés à Atomic de Ntsudjini, les rouges ont subi la loi des visiteurs (0-4) et reste bon dernier au classement avec 1 seul point au compteur. A Salimani dans le Hambu, Alize Fort a été stoppé net dans son élan par Union Sportive de Zilimadju, revancharde après sa défaite à domicile contre Amical club lors de la 4e journée.

Imtiyaz

France

EXPERTISE FRANCE

Chef.fe de projet adjoint.e – e-Administration

Lieu de travail Moroni,

Durée de Contrat

Type de Contrat

Date limite des candidatures

Prise de poste

Union des Comores

CDD 12 mois renouvelable

Droit local Comorien

02 Novembre 2025

Novembre 2025

Description de la mission :

Financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, le projet e-Administration vise à renforcer la qualité des services publics aux Comores par une gestion des ressources humaines de l'État (GRHE) plus efficace, transparente et inclusive.

Les principaux résultats attendus sont :

✓ Réorganisation de l'architecture institutionnelle des administrations en charge de la GRHE ;

✓ Renforcement des compétences des administrations publiques, avec une attention aux questions inclusion (genre et jeunesse);

✓ Numérisation de la GRHE pour une pérennisation des acquis du projet.

Missions principales

✓ Appui au pilotage et au suivi technique du projet

✓ Gestion administrative, logistique et financière

✓ Communication et représentation

✓ Relations partenariales

Profil recherché

✓ Master (Bac+5) ou équivalent en sciences politiques, administration publique, coopération internationale ou domaine pertinent ;

✓ Solide maîtrise des principes de gestion de projets internationaux

(la connaissance des procédures UE est un atout) ;

✓ Excellente connaissance du contexte institutionnel et administratif comorien ;

✓ Très bonnes capacités relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles ;

✓ Sens du travail en équipe, diplomatie, autonomie et rigueur;

✓ Excellente maîtrise du français oral et écrit ;

✓ Expérience confirmée (au moins 5 ans) en gestion de projets de coopération ou d'assistance technique dans le domaine de la fonction publique et/ou de la réforme de l'État ;

✓ Expérience avérée dans la gestion opérationnelle et le suivi d'activités d'envergure nationale ;

✓ Expérience de terrain aux Comores, dans le domaine des reformes de l'administration, complétée par une expérience à l'internationale serait un atout déterminant.

Candidature : Soumettre votre CV et lettre de motivation via le code QR :











OCTOBRE ROSE

LE CANCER DU SEIN, DÉTECTÉ TÔT, SE SOIGNE MIEUX !

Du 5 octobre au 5 novembre

LA MAMMOGRAPHIE EST À PRIX ACCESSIBLE

Mammographie tous les 2 ans
pour les plus de 45 ans.

Un aspect **inhabituel** au sein?
Consultez un medecin !

MWALI
Contact : 320 80 71

NDZUANI
Polyclinique Dr Abdelkader :
15 000 KMF
Contact : 335 19 65

NGAZIDJA
EL-Maarouf : 15 000 KMF
CIM : 17 500 KMF
Contacts :
396 48 96 / 438 28 96 / 358 67 25









